

## **CHARTE D'UTILISATION**

Lorsqu'une entreprise\* utilise les services assurés par Centrale Carrières, elle accepte d'être liée par les termes et conditions énoncés dans le présent document ainsi que par les bonnes pratiques de Syntec recrutement.

### **Contenu de l'annuaire, de la CV thèque, et fiabilité**

Les informations figurant dans l'annuaire et dans la CV thèque sont données par les membres des associations centraliennes. Il a été demandé à tout membre de s'engager personnellement à donner des renseignements exacts, avérés et justes. Cependant, Centrale Carrières n'a pas la possibilité d'examiner la validité des renseignements professionnels qui lui ont été signifiés et qui sont inclus dans l'annuaire et la CV thèque. Néanmoins Centrale Carrières s'engage à faire mettre à jour les informations dès qu'un événement entraînant des modifications lui est signalé.

Centrale Carrières n'accepte aucune responsabilité d'aucune sorte en ce qui concerne la précision, le contenu, la légitimité et la fiabilité des informations figurant dans l'annuaire et la CV thèque.

### **Pour un usage personnel et confidentiel**

L'annuaire et la CV thèque sont mis à la disposition des entreprises qui auront payé un abonnement, et ceci exclusivement pour leur usage personnel et non pour divulgation commerciale ou revente. Toute entreprise s'engage à ne pas utiliser l'annuaire pour des motifs autres que le recrutement, tels que ventes, promotion, publicité, etc. de produits ou de services, utilisation des informations de l'annuaire par reformatage et affichage sur un site Web, diffusion à des tiers de listes sous quelque forme que ce soit (fichiers informatiques ou imprimés).

L'utilisation de l'annuaire par toute entreprise doit rester confidentielle.

### **Fiabilité des offres d'emploi**

Les entreprises s'engagent à ce que les offres d'emploi qu'elles proposent respectent les dispositions des lois en vigueur et soient bien réelles. Elles s'engagent, lorsque, par exemple, il s'agit de constituer un vivier ou qu'une organisation est en cours de changement, et que les postes sont alors inévitablement flous, dans leur définition comme dans le moment où ils seront à pourvoir, à faire connaître d'emblée le caractère particulier de telles situations.

Elles s'engagent enfin à ce que les communiqués d'ordre général que le service leur permet d'adresser à certains élèves ou ingénieurs correspondent à des informations sincères et véritables.

### **Dans l'optique d'une certaine déontologie**

Centrale Carrières se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le service de l'annuaire et la CV thèque, temporairement, pour mise à jour et sans préavis, sans encourir de responsabilité vis-à-vis des entreprises. Centrale Carrières se réserve le droit de modifier les présentes Conditions d'utilisation si nécessaire et sans préavis.

### **Réglementation des données à caractère personnel**

Les données sont régies par la loi " Informatique et libertés " du 6 janvier 1978, modifiée par la suite avec les lois du 16 décembre 1992 et du 12 avril 2000.

\* Le vocable « entreprise » doit être pris ici dans un sens très large et recouvre aussi bien les entreprises privées au sens propre que les administrations, les collectivités locales, les entreprises publiques, les associations et, d'une manière générale, toutes les organisations, françaises ou étrangères, susceptibles d'avoir recours au portail Centrale Carrières pour recruter des stagiaires ou de nouveaux collaborateurs. Il est précisé, d'autre part, que ce vocable recouvre non seulement les personnes morales concernées mais aussi leurs préposés en la matière.